

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 9 juin 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du mardi 16 juin 2020

FINANCES ET FISCALITE – TARIFS DES EQUIPEMENTS ET SERVICES INTERCOMMUNAUX

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Jérémy ROBINEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, François GIBERT à Cathy Corinne GIRARDIN, Robert GOUSSEAU à Alain LIAIGRE, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Jérôme BALOGE

Titulaires absents :

Nicolas ROBIN, Céline VALEZE

Titulaire absent excusé :

Rabah LAICHOIR

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C05-06-2020-DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 JUIN 2020****FINANCES ET FISCALITE – TARIFS DES EQUIPEMENTS ET SERVICES INTERCOMMUNAUX**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Chaque année, il convient de s'interroger sur le niveau de tarifs appelés en contrepartie des services publics dispensés par la Communauté d'Agglomération.

Le tableau ci-dessous décrit les politiques publiques du budget Principal sur lesquelles la CAN adopte un tarif :

Politique	Dépenses		Recettes		Part des recettes tarifaires dans le financement (D/A)
	Dépenses réelles totales 2019 (A)	Dont charges de personnel (B)	Recettes réelles totales (C)	Dont revenus tarifaires 2019 (D)	
Sports	4 654 524 €	2 375 734 €	1 295 108 €	1 096 541 €	23,56%
Musées	1 323 337 €	850 183 €	144 769 €	102 961 €	7,78%
Conservatoire	2 727 556 €	2 440 485 €	477 010 €	354 848 €	13,01%
Médiathèque	3 308 181 €	2 437 987 €	77 967 €	74 022 €	2,24%
Arts plastiques	227 734 €	192 014 €	60 263 €	60 222 €	26,44%
Gens du voyage	381 881 €	201 883 €	256 476 €	91 515 €	23,96%
Immo Entreprises	860 711 €	78 182 €	860 568 €	148 150 €	17,21%

Pour 2020/2021, il est proposé :

Conservatoire Auguste TOLBECQUE :

- Augmentation des tarifs de +2% en moyenne, à l'issue de plusieurs années de stabilité et prenant en compte la qualité d'accueil du nouvel équipement,
- Cette évolution s'ajoute à l'intégration des frais d'adhésion dans la facturation trimestrielle à la place d'un versement unique à l'inscription,
- Intégration de la dégressivité famille nombreuse.

Ecoles d'Arts plastiques :

- Augmentation des tarifs de +2% en moyenne
- Cette évolution s'ajoute à l'intégration des frais d'adhésion dans la facturation trimestrielle à la place d'un versement unique à l'inscription

Lecture publique :

- Suppression du tarif des contributions forfaitaires appliqué aux usagers destinataires d'un 2ème rappel.

Autres équipements (Sports ; Musées ; locations entreprises) :

- Maintien des tarifs

Cette politique tarifaire partage aussi une préoccupation sociale d'accès à nos équipements avec la mise en œuvre de tarifs adaptés aux quotients familiaux prenant en compte le taux d'inflation.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Actualiser les barèmes liés aux quotients familiaux tels que présentés ci-dessous prenant en compte le taux d'inflation 2019, soit +1,1%

Le quotient familial peut être révisé sur demande de l'utilisateur en tenant compte des modifications intervenues dans la situation familiale et professionnelle.		Pour mémoire	Application pour les tarifs 2020/2021
QF1 = quotient inférieur ou égal à :	application du tarif jaune	544 €	550 €
QF2 = quotient compris entre :	application du tarif vert	545€ à 871€	551€ à 881€
QF3 = quotient supérieur ou égal à :	application du tarif bleu	872 €	882 €

- Adopter les tarifs proposés ci-annexés.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C05-06-2020-DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020